

PANORAMA DE PRESSE

SECTEUR BANCAIRE

DU 17 FEVRIER AU 05 AVRIL 2011



Groupama Banque se penche sur l'image des banques

Source : La Tribune.fr - 05/04/2011 | 17:43 - 176 mots |



Copyright Reuters

L'établissement financier vient de publier un sondage sur la perception des clients français et américains vis à vis des banques.

A l'heure où la tarification des services bancaires semble être le sujet de préoccupation central de nombre d'interlocuteurs, aussi bien prudeniels que financiers, Groupama Banque présente un sondage intéressant sur l'image des banques tant auprès des clients français qu'américains. Bien que la crise ait démarré outre-Atlantique, la clientèle du pays de l'oncle [Sam](#) a une meilleure image de sa banque que les Français (74% contre 49%).

Quand on les interroge sur leur propre établissement bancaire, les critiques des sondés sont beaucoup moins virulentes puisque 89% des Américains se disent satisfaits et seulement 77% des Français. Avec ce bémol que si 75% des clients particuliers situés de l'autre côté de l'Atlantique considèrent que leur banque pratique des tarifs avantageux, ils ne sont que 49% à penser cela dans l'Hexagone.

Raison pour laquelle l'établissement financier s'apprête à lancer une nouvelle offre mettant en avant des tarifs toujours plus bas et davantage de proximité vis à vis de ses clients. Le patron du groupe, Bernard Pouy, souhaite développer le concept de "field banking", c'est à dire de banque de terrain.

latribune.fr - 05/04/2011, 17:43

La perspective du secteur bancaire français est stable / Fitch

mardi 5 avril 2011 14h18

5 avril (Reuters) - L'agence de notation Fitch ratings a indiqué mardi dans son dernier rapport que la perspective du secteur bancaire français, soit des six principales banques du pays, était stable.

Parmi ces établissements, seuls deux - La Banque Postale [LAPSTE.UL] (notée "AA-") et BPCE [BPCE.UL] ("A+") - obtiennent cette perspective stable sur la base d'un soutien public potentiel.

Les quatre autres banques concernées sont Crédit agricole (CAGR.PA: [Cotation](#)) ("AA-"), BNP Paribas (BNPP.PA: [Cotation](#)) ("AA-"), Société générale (SOGN.PA: [Cotation](#)) ("A+") et Crédit mutuel [BFCM.UL] ("AA-").

Fitch prévoit dans l'ensemble une performance stable de ces banques en 2011.

Côté positif, Fitch retient que les marges vont profiter de la pentification progressive de la courbe des taux. Il estime également que les charges de dépréciation sur les crédits devraient rester négligeables dans l'activité de banque de financement et d'investissement (BFI) et que les volumes et la qualité des actifs dans l'activité de banque de détail en France devraient poursuivre leur amélioration.

Côté négatif, l'agence de notation prévient que les charges de dépréciation sur les prêts pour la banque de détail internationale et les services financiers spécialisés, même si elles baissent, devraient rester élevées, et que le produit issu des activités de BFI pourrait très bien reculer.

Les banques françaises devraient continuer à payer cher pour se financer en 2011 en raison de la persistance des doutes vis-à-vis de la dette souveraine de certains pays périphériques de la zone euro. Toutefois, elles ont facilement accès aux marchés des capitaux et ont déjà émis des volumes importants de dette au début de l'année.

Bien que les ratios de fonds propres des banques françaises doivent augmenter davantage du fait de la mise en réserve de bénéfices, l'agence craint qu'elles n'affichent pas des performances qui soient à la hauteur des normes européennes ou des nouvelles normes internationales. Si l'Etat se montrait moins enclin à vouloir aider les banques, cela aurait des conséquences négatives pour la note de long terme de BPCE mais pas nécessairement sur celle de La Banque Postale, compte tenu de la structure de son actionnariat.

Pour autant, pour autant que Fitch le sache, aucune législation sur un régime de liquidation particulier aux banques françaises n'est à l'étude actuellement.

Pour les quatre autres banques, l'élément clé pour établir leur note sera probablement en 2011 le montant de leur capital, les banques françaises étant mises sous pression par les marchés et les autorités pour augmenter leur ratio de fonds propres.

Un autre facteur pourrait également être la dépendance excessive de certains établissements aux activités de BFI, considérée comme un handicap pour obtenir une note élevée.

(Bureau de Bangalore, Florent Le Quintrec pour le service français, édité par Wilfrid Exbrayat)

Les banques privées américaines et suisses confortent leur hégémonie

Source : La Tribune.fr - 30/03/2011 | 11:17 - 314 mots



Infographie La Tribune/MPOTTIER

Les cinq premiers gestionnaires de fortune mondiaux battent pavillon américain ou suisse. UBS et Morgan Stanley, les deux leaders, restent au coude à coude.

Le règne est presque sans partage. Les grands établissements américains et suisses occupent sept des dix premières places du classement mondial de la banque privée. Dans le Top 5, ils sont même les seuls représentés. UBS, Morgan Stanley et [Wells Fargo](#), sur le podium, totalisent plus de 3.500 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Derrière ces trois mastodontes, l'écart se creuse.

La première banque européenne (hors Suisse), Deutsche Bank, arrive en sixième position. Le groupe allemand a profité de l'intégration de Sal. Oppenheim pour faire gonfler sa masse d'actifs sous gestion et devancer HSBC. De leur côté, les acteurs français de la gestion privée font figure de petit poucet au regard des masses de capitaux brassées outre-Atlantique ou de l'autre côté des Alpes. Les actifs gérés par [BNP Paribas](#), [Crédit Agricole](#) et [Société Générale](#) représentent ensemble seulement 37% de ceux de Morgan Stanley.

Credit Suisse renforcé

Au sommet du classement, UBS conserve sa couronne de premier gestionnaire de fortune du monde. En 2009, Morgan Stanley, fort de l'intégration de Smith Barney, avait été à deux doigts de lui ravir. Aujourd'hui, les deux géants ne sont séparés que par 25 petits milliards d'euros d'encours. Mais la banque helvétique, après avoir vu plus de 200 milliards de francs suisses quitter ses caisses en 2008 et 2009, a su stopper l'hémorragie l'été dernier. UBS avait perdu pendant la crise sa réputation de sanctuaire de la gestion de fortune, suite à son implication dans l'affaire Madoff et ses démêlés avec le fisc américain.

D'autres acteurs suisses avaient d'ailleurs profité de ses difficultés pour gagner des parts de marché. Sa rivale de toujours, Credit Suisse, est ainsi sortie renforcée de la crise. Des maisons indépendantes ont aussi tiré leur épingle du jeu. Pictet a vu croître l'an dernier sa masse d'actifs sous gestion de 19%, tandis que Julius Baer affichait une croissance record de 32%, grâce, notamment, au rachat des activités suisses d'ING.

Alexandre Maddens - 30/03/2011, 11:17

Etats-Unis : les grandes banques étrangères devront prévoir la mort de leur filiale

Les plus grandes banques étrangères devront présenter aux autorités américaines un plan de démantèlement de leurs filiales aux Etats-Unis, selon une proposition de réglementation publiée mardi par la FDIC, un des régulateurs bancaires américains.

La loi de réforme de Wall Street, promulguée en juillet, prévoit que les établissements financiers dont l'actif dépasse 50 milliards de dollars, devront rendre compte périodiquement à la banque centrale (Fed) et aux autres régulateurs concernés de leurs "plans en vue de leur démantèlement rapide et dans le calme dans le cas où ils se retrouveraient dans une situation de très grandes difficultés financières ou de faillite".

Cela concerne une vingtaine de banques américaine comme Bank of America, JPMorgan Chase, Citigroup, Goldman Sachs, Morgan Stanley, Wells Fargo, US Bancorp, ainsi que des assureurs comme AIG, State Farm, Travelers ou encore Allstate.

Aux termes du projet de la FDIC (Compagnie fédérale d'assurance des dépôts bancaires), les sociétés financières étrangères dont l'actif dépasse 50 milliards de dollars auront l'obligation de détailler leurs "dispositions de fin de vie" pour la partie américaine de leurs activités.

Seraient ainsi concernées des banques comme les françaises BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et Natixis, l'allemande Deutsche Bank, les britanniques Royal Bank of Scotland, Barclays et HSBC, ou encore Credit Suisse, ainsi que des assureurs comme Prudential et Aviva (Grande-Bretagne), Allianz (Allemagne), ou encore AXA et CNP Assurances (France).

La loi de réforme de Wall Street permet à l'Etat de saisir de tout établissement financier d'importance systémique (c'est-à-dire dont l'effondrement menacerait l'ensemble du système financier) qui viendrait à vaciller afin d'organiser son démantèlement dans le calme, sans avoir à le renflouer comme cela a pu être le cas pendant la dernière crise.

La nouvelle offre bancaire : personnalisation et proximité client. Une conférence le 14 avril 2011 à Paris
PUBNET0020110324e73o00002

EVENEMENTS

397 Mots

24 Mars 2011

Publinet

101730

Français

(c) Copyright 2011 Publi-News. All Rights Reserved.

Pression réglementaire, contestation des organismes consommateurs, besoins de personnalisation, nouveaux comportements des clients liés à Internet... C'est sous la pression que les banques doivent revoir leur offre et les modes de relation avec leurs clients.

Déjà , certains établissements " dépackagent " leurs produits et proposent plus de modularité dans leurs offres de banque au quotidien. D'autres, veulent faire revenir leurs clients dans leurs agences en misant sur une architecture plus accueillante et un accès aux nouvelles technologies. Parallèlement, la plupart des banques, développent de véritables agences virtuelles.

Il est donc important de faire le point sur ces nouveaux enjeux, de découvrir les réalisations en cours et les perspectives à venir.

- Quels sont les engagements pris par les banques à la suite de la parution du rapport Pauget/Constans sur la tarification des services bancaires ?

- Quels sont les griefs des consommateurs sur les offres packagées ? Les attentes des clients sur la banque au quotidien ? Et les nouvelles offres de banque au quotidien personnalisées ?

- Vers quels modèles s'orientent les nouvelles agences physiques ?

- Quels services et comment créer de la proximité avec les agences à distance ?

Autant de questions qui seront abordées lors de la conférence " La nouvelle offre bancaire : personnalisation et proximité client ", organisée par Publi-News le jeudi 14 avril 2011 à Paris et s'exprimeront :

- Stéphane Court, directeur général d'Equinox

- Emmanuel Constans, président du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF)

- Reine-Claude Mader, présidente de la CLCV

- Dominique Bleichner, directeur adjoint offre banque au quotidien, Caisse d'Epargne

- Frédéric Maserati, responsable de la banque au quotidien, Bred

- Renaud de l'Eprevier, directeur du marché des particuliers, Groupama Banque

- Nathalie Martin-Sanchez, chef de projet Concept Store, BNP Paribas

- Sandrine Picard-Marcovecchio, responsable démarche agence du futur, Société Générale

- Julie Raoux, responsable Internet opérationnel, BNP Paribas
- Denis Mancosu, directeur distribution multi-marchés multicanal, Caisse d'Epargne
- Pierre Janin, directeur général, Axa Banque

Date et lieu :

Le jeudi 14 avril 2011

Espace Etoile Saint-Honoré

21/25 rue Balzac 75008 Paris

Métro : Charles de Gaulle/Etoile ou Ternes

Important : 45% de réduction pour les collaborateurs qui se joindront à vous.

Pour en savoir plus sur cet événement et vous inscrire, cliquez ici

Ou contactez-nous par :

- Téléphone au 01 41 49 93 60

- Email en cliquant ici

24032011-101730.xml

Pour accéder à Factiva.com, utilisez ce lien: <http://global.factiva.com>.
Si vous avez besoin d'assistance, allez sur le site Dow Jones Customer Support (<http://customer.factiva.com>).

(c) 2011 Factiva, Inc. Tous Droits Réservés.

S&P réalise un test de résistance des banques; Le secteur bancaire européen pourrait avoir besoin de capital supplémentaire, selon un scénario extrême imaginé par l'agence de notation

TEMPS00020110323e73o0000a

Finance

M. F.

208 Mots

24 Mars 2011

Le Temps

Français

(c) 2011 Le Temps Homepage Address: <http://www.letemps.ch>.

Le secteur bancaire européen pourrait avoir besoin de capital supplémentaire. Standard & Poor's (S&P) a réalisé son propre test de résistance des banques, en cas de hausse «violente» des taux d'intérêt et de contraction économique «sévère». Un scénario extrême qui ne correspond pas aux prévisions de l'agence de notation. Des 99 établissements testés – soit 70% de l'univers bancaire européen – 22 verraient leur ratio de fonds propres tomber en dessous des exigences de Bâle III et auraient besoin de davantage de capital, environ 161 milliards d'euros. Un chiffre qui, étendu aux banques européennes non prises en compte dans l'étude, pourrait atteindre 250 milliards d'euros (319 milliards de francs).

Les banques citées obtiendraient l'aide du gouvernement en raison de leur importance systémique, selon S&P. Cinq établissements espagnols se trouveraient en difficulté dans ce scénario, de même que quatre en Grèce, en Italie et en Irlande et trois au Portugal. Deux banques allemandes auraient aussi besoin du renforcement de leurs fonds propres.

Pour accéder à Factiva.com, utilisez ce lien: <http://global.factiva.com>. Si vous avez besoin d'assistance, allez sur le site Dow Jones Customer Support (<http://customer.factiva.com>).

(c) 2011 Factiva, Inc. Tous Droits Réservés.

Les banques réclament du temps pour juger de l'effet Bâle 3 sur la liquidité

AGEFIF0020110323e73n0000b

Economie et Marché

Antoine Landrot

443 Mots

23 Mars 2011

L'AGEFI Quotidien

3

Français

Copyright 2011 Agefi. All rights reserved.

Les banques européennes sont dans l'expectative face aux exigences de liquidités formulées par le Comité de Bâle. S'il est de notoriété publique que les ratios de liquidité, publiés en décembre dernier, font l'unanimité contre eux, le secteur attend avec une certaine angoisse leur transposition dans la directive européenne CRD4. Et les banques espèrent profiter de cette fenêtre de tir pour décaler d'un an la période d'observation du nouveau ratio à 30 jours.

Celle-ci court jusqu'à mi-2013. Insuffisant, selon les banques, qui réclament un an de plus. La collecte de données devait en effet débiter au 1er janvier 2011, un délai jugé trop court. *«L'enjeu est de savoir si ce laps de temps sera mis à profit pour collecter les données nécessaires pour servir à affiner le mode de calcul du ratio, précise une source bancaire, ou s'il sera uniquement utilisé sur la base du ratio sous sa forme actuelle, le texte européen se contentant alors de reprendre la formule retenue par Bâle».*

Si cette dernière option l'emportait, le secteur craint que le marché ne l'impose à court terme comme un nouveau standard vers lequel les banques devraient s'orienter. Les obligeant à une modification rapide de leur comportement – en coupant notamment tout concours n'ayant pas de dépôts en contrepartie (financements export, prêts aux collectivités, lignes de liquidité, etc.).

«Un tel résultat serait contreproductif et contraire au principe de période d'observation, estime cette source. Il est nécessaire de collecter d'autres données que celles qui sont applicables à la formule actuelle du ratio de liquidité.» Dans le cas de la France, les banques réclament par exemple la prise en compte des actifs mobilisables auprès de la Banque centrale. *«Il n'y a pas plus liquide. En apportant ces ressources, les établissements récupèrent immédiatement du cash»*, indique un proche. Elles réclament également l'utilisation de modèles internes relatifs aux taux de fuite, fondés sur des données historiques.

Le décalage d'un an de la période d'observation ferait aujourd'hui consensus parmi les banques européennes. Les régulateurs et superviseurs nationaux sont partagés sur la nécessité de faire des aménagements limités ou, au contraire, importants sur le LCR (*liquidity coverage ratio*) – qui impose entre autres une part de 60% de titres d'Etat dans les actifs liquides et utilise des hypothèses extrêmes de taux de fuite de capitaux.

Pour accéder à Factiva.com, utilisez ce lien: <http://global.factiva.com>. Si vous avez besoin d'assistance, allez sur le site Dow Jones Customer Support (<http://customer.factiva.com>).

(c) 2011 Factiva, Inc. Tous Droits Réservés.

La zone euro élargit son fonds de secours

EURAC00020110323e73m00004

Réseau EurActiv

700 Mots

22 Mars 2011

EurActiv.fr

Français

Copyright 2011. EurActiv.fr. All Rights Reserved.

Le mécanisme permanent de soutien aura une structure de capital de 700 milliards d'euros, dont 620 milliards en garanties et capital souscrits et 80 milliards en capital émis.

Réunis à Bruxelles, les ministres des Finances de la zone euro ont trouvé, lundi 21 mars, un accord sur la structure de capital du futur fonds permanent de soutien à la monnaie unique, l'une des dernières questions encore en suspens dans la définition d'une réponse "globale" à la crise.

Mais la situation au Portugal et en Irlande continue d'inquiéter. A Lisbonne, le gouvernement menace de démissionner si l'opposition n'approuve pas les dernières mesures budgétaires annoncées. A Dublin, une enveloppe financière supplémentaire pourrait être nécessaire pour venir en aide aux banques nationales.

Selon l'accord trouvé lundi, le fonds permanent de soutien à la zone euro - le Mécanisme européen de stabilité (MES) - aura une structure de capital de 700 milliards d'euros, dont 620 milliards en garanties et capital souscrits et 80 milliards en capital émis, a annoncé le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker.

Cette structure permettra au MES, qui se substituera en 2013 au Fonds européen de stabilité financière (FESF), de se voir attribuer la note de crédit maximale - AAA - tout en disposant d'une capacité effective de prêt de 500 milliards d'euros.

16 milliards pour la France

Les taux d'intérêt des prêts émis par le MES seront calculés en fonction des coûts d'emprunts du mécanisme calculés sur l'Euribor, l'un des principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro. A cela s'ajouteront 200 points de base pour les prêts allant jusqu'à trois ans et 300 points de base pour les sommes non remboursées au delà de cette période.

La ministre française de l'Economie, Christine Lagarde, a par ailleurs précisé que le capital émis serait abondé au mécanisme en deux temps : 40 milliards le 1er juillet 2013 puis 40 milliards au cours des trois années suivantes.

La contribution française sera "légèrement supérieure" à 16 milliards d'euros et sera, elle aussi, versée en deux temps, a-t-elle poursuivi.

Les ministres des Finances de la zone euro ne sont cependant pas parvenus à un accord sur le relèvement des capacités effectives de prêt du FESF des 250 milliards d'euros actuels aux 440 milliards d'euros envisagés lors de sa création en mai.

Nouvelle demande irlandaise

Plusieurs ministres ont déclaré au cours des derniers jours que cela pourrait être réalisé en relevant les garanties apportées au mécanisme mais, a dit Christine Lagarde, "cette question n'a pas été tranchée".

Ces discussions interviennent alors que plusieurs sources européennes ont dit à Reuters que l'Irlande pourrait devoir solliciter une aide supplémentaire de l'UE pour soutenir son système bancaire.

Ces sources ont précisé que les membres de la zone euro seraient prêts à fournir une nouvelle aide au-delà des 35 milliards d'euros déjà agréés en novembre mais exigeraient que Dublin fournisse une image claire de la restructuration en cours de son secteur bancaire.

"Il ne suffit pas de remettre de l'argent et que l'on continue comme avant. Ce n'était pas ça l'accord. Si vous lisez bien les engagements, il fallait une vraie restructuration du système bancaire irlandais. On attend toujours", a dit l'une des sources, tout en précisant que si cette rallonge était nécessaire, "l'Europe ferait son devoir".

Crise politique

Au Portugal, la principale formation d'opposition a indiqué qu'elle ne soutiendrait pas les mesures d'austérité envisagées par le gouvernement minoritaire.

Après un entretien avec le Premier ministre, le socialiste José Socrates, Pedro Passos Coelho, leader du PSD, a dit que son parti soutenait les objectifs de consolidation fiscale présentés à l'Union européenne mais pas les mesures gouvernementales destinées à les atteindre.

Un vote sur les dernières mesures d'austérité ne devrait pas avoir lieu avant mercredi au parlement portugais. Il pourrait aboutir à la chute du gouvernement et déboucher sur une crise politique alors que le Portugal tente d'éviter de solliciter l'aide financière de l'Union européenne pour résorber sa dette.

Dow Jones Factiva

Lagarde contre régulation excessive du secteur bancaire

DJEF000020110322e73m0003r

139 Mots

22 Mars 2011

08:14 GMT

DJ Bourse

Français

Copyright (c) 2011, Dow Jones & Company, Inc.

PARIS (Dow Jones)--Une régulation équilibrée du secteur bancaire est essentielle pour empêcher une nouvelle crise financière du type de celle de 2008, à laquelle les finances publiques des pays du G20 ne pourraient pas faire face, a affirmé mardi Christine Lagarde lors d'une conférence à Paris.

Le maintien d'un dialogue constant entre le secteur bancaire et les autorités de régulation est nécessaire pour garantir un niveau de régulation équilibré, qui n'empêche pas les banques de financer l'économie, a souligné la ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Elle a ajouté que la phase d'introduction des nouvelles règles en matière de fonds propres et de liquidités devrait se dérouler de manière appropriée.

-Nathalie Boschat et Gabriele Parussini, Dow Jones Newswires [22-03-11 1024GMT]

Pour accéder à Factiva.com, utilisez ce lien: <http://global.factiva.com>.

Si vous avez besoin d'assistance, allez sur le site Dow Jones Customer Support (<http://customer.factiva.com>).

(c) 2011 Factiva, Inc. Tous Droits Réservés.

Jean-Paul Pollin, économiste, professeur à l'université d'Orléans

"C'est une sortie de crise en fanfare des banques"

LEMONDE.FR | 17.02.11 | 08h09 • Mis à jour le 17.02.11 | 15h20

La Société générale a annoncé, mercredi 16 février, avoir sextuplé son bénéfice en 2010, concrétisant son rebond. Une dizaine de jours plus tôt, une enquête du *Wall Street Journal* révélait que l'année 2010 marquait [un nouveau record de bonus et de rémunérations astronomiques à Wall Street](#).

Alors, terminée, la crise ? "Oui", répond l'économiste Jean-Paul Pollin, professeur à l'université d'Orléans, auteur de *L'art du trading* et membre de la *Revue économique*, qui se dit "scandalisé" par le "sentiment d'impunité" des banques.

Peut-on dire que nous sommes en train de sortir de la crise financière ?

Jean-Paul Pollin : Oui, c'est même une sortie de crise en fanfare puisque le système bancaire va bien, la rentabilité est au rendez-vous et les rémunérations sont reparties comme avant. Et ce, même si les bilans ne sont pas forcément complètement nettoyés, il peut rester des cochonneries comme des obligations souveraines ou des actifs toxiques qui n'ont pas été encore repérés.

Ces résultats un peu surprenants viennent de plusieurs choses. D'abord du fait que les banques se financent à des taux d'intérêt très faibles et ont une marge d'intermédiation élevée [*différence entre le taux créditeur et débiteur*]. De plus, les activités de marché, dont le trading, sont reparties comme avant et ce sont les activités qui sont de loin les plus rentables pour les banques.

Enfin, on peut se demander si les banques n'ont pas aussi augmenté les coûts de gestion des comptes sur les particuliers, et ça, on le verra quand on aura le détail des chiffres. Pour l'instant, il n'y a que des chiffres d'ensemble, qui ne sont pas très clairs.

Le système est donc reparti comme avant ?

Oui, et on peut se demander s'il n'y a pas des risques qui ont à nouveau été pris, comme avant, ce qui pourrait poser la question de savoir si on ne va pas, comme avant, aller vers des déconvenues. Il y a un sentiment d'impunité des banques et j'en suis scandalisé. Non seulement personne ne dit rien mais, en plus, aujourd'hui, les banques nous expliquent que, finalement, comme tout va bien, les suppléments de régulation prévus par Bâle III [*nouvelles normes internationales devant entrer en vigueur en 2013 et comprenant de nouvelles contraintes réglementaires pour les banques*] ne sont pas utiles.

Tout le discours des banques consiste à dire : "*Finalement cette crise était due à un problème de supervision, ce sont les superviseurs qui n'ont pas fait leur travail. Il y a aussi la politique monétaire qui a été exagérément laxiste mais, dans le fond, ce qui est en cause, ce n'est pas la régulation. Donc, ce n'est pas la peine d'en faire plus à ce niveau-là et les contraintes de Bâle III sont excessives.*" Certains disent que cela va conduire à une très forte augmentation des fonds

propres qui serait susceptible d'accroître le coût des ressources bancaires et donc le coût du crédit, ce qui serait une mauvaise chose pour l'économie et la croissance.

Les banques disent qu'elles n'ont rien demandé au contribuable et que donc la régulation n'est pas nécessaire. Mais, elles oublient au passage que, en gros, cette crise nous a coûté 10 points de PIB. Et c'est très énervant de voir que pendant ce temps, les rémunérations continuent. Au passage, il faut dire qu'au début des années 1990, selon les chiffres de la comptabilité nationale, les rémunérations du secteur financier étaient de 15 % supérieures aux rémunérations des autres secteurs de l'économie. A la veille de la crise, en 2007, la différence était de 45 %.

Sommes-nous condamnés à regarder le système reprendre comme avant sans pouvoir rien faire ?

C'est un problème politique. Il y a un vrai lobby bancaire en France, qui est très puissant et dont on ne parle pas assez. Et quand je vois que, par exemple, des personnes ayant eu des hautes responsabilités au sein d'organes publics sont aujourd'hui conseillers auprès de banques privés, je trouve ça scandaleux.

Finalement, les Etats-Unis en ont fait beaucoup plus pour lutter contre le problème que l'Europe et en particulier la France. Les Etats-Unis ont eu le mérite de poser le problème du "too big to fail" [*"trop gros pour tomber", concept selon lequel la chute d'une grosse banque aura des effets si désastreux sur l'économie qu'elle sera forcément sauvée par l'Etat, très bien illustré par [le cas de l'assureur AIG](#)*]. En France, nous n'en avons pas parlé du tout, arguant que ce n'était pas un problème ici. Alors que ce problème se pose, au contraire puisque le système bancaire français est l'un des plus concentrés du monde !

Propos recueillis par Hélène Bekmezian

SOMMAIRE

- Groupama Banque se penche sur l'image des banques.**
- *La Tribune.fr* - 05/04/2011 p. 3
- La perspective du secteur bancaire français est stable / Fitch.**
- *Reuters* – 05/04/2011 p. 4
- Les banques privées américaines et suisses confortent leur hégémonie.**
- *La Tribune.fr* - 30/03/2011 p. 5
- Etats-Unis : les grandes banques étrangères devront prévoir la mort de leur filiale.**
- *lesechos.fr* – 30/03/2011 p. 6
- La nouvelle offre bancaire : personnalisation et proximité client. Une conférence le 14 avril 2011 à Paris.**
- *Publi News* – 24/03/2011 p. 7-8
- S&P réalise un test de résistance des banques.**
- *Le Temps* – 24/03/2011 p. 9
- Les banques réclament du temps pour juger de l'effet Bâle 3 sur la liquidité.**
- *Agefi Quotidien* – 23/03/2011 p. 10
- La zone euro élargit son fonds de secours.**
- *EurActiv.fr.* – 22/03/2011 p. 11-12
- Lagarde contre régulation excessive du secteur bancaire.**
- *Dow Jones News* – 22/03/2011 p. 13
- "C'est une sortie de crise en fanfare des banques".**
- *LeMonde.fr* – 17/02/2011 p. 14-15